Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 47 (1933)

Heft: 1

Artikel: Deux vitraux d'un ambassadeur du vainqueur de Marignan

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746745

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deux vitraux d'un ambassadeur du vainqueur de Marignan.

(Avec planches I et II).

Nous avons le plaisir de publier ici deux vitraux qui se trouvent dans une riche collection privée à Bâle. Tous deux sont aux armes de François Ier. Le premier daté de 1529 est sans doute de Hans Funk de Berne et faisait partie jusqu'en 1881 de la fameuse collection Bürki (planche I). Le deuxième provient de Lucerne, il est daté de l'année 1530 (planche II). Ils figurèrent sans doute dans l'Hôtel de ville d'un de nos Cantons.

Ils furent offert par Louis Dangerant, sieur de Boisrigaut. Celui-ci né vers 1490, était baron de la Garde, chevalier des ordres du roi, conseiller au Conseil privé, maître-d'hôtel ordinaire à partir de 1540 et capitaine, châtelain d'Usson en 1546.

Ce fut un excellent diplomate que le roi de France, François Ier, envoya comme ambassadeur auprès des Cantons suisses. Il résida à Soleure pendant 26 ans. Il fut après Antoine de Lamet le premier ambassadeur ordinaire envoyé par le roi, ce qui peut servir à la démonstration que les diplomates résidents, à poste fixe, remontent à l'année 1521 environ. Il apparaît déjà en janvier 1523 et signait le 5 février à Coire un traité d'alliance avec la Ligue Cadée et celle des Dix Juridictions, qui accédaient ainsi au traité conclu à Lucerne le 5 mai 1521 entre la couronne de France et douze Cantons, Zurich excepté. Il apparaît pour la première fois à une Diète générale en 1523 et sa première mission dura jusqu'en 1525.

Sa seconde mission, de beaucoup plus longue, dura dix ans, de juin 1526 à septembre 1536 et cela presque sans interruption. Il fut renvoyé par le roi en Suisse au printemps de 1537 et y resta sept ans, jusqu'en juin 1544.

Boisrigaut revint une dernière fois en Suisse, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour y préparer le renouvellement d'alliance entre la France et les Cantons suisses. Il y arriva en septembre 1547, mais il n'attendit pas la conclusion du Traité de Soleure, du 7 juin 1549, et il quitta définitivement notre pays le 4 janvier 1549. Il mourut vers 1555¹).

¹⁾ Voir sa biographie par Rott (avec bibliographie) dans la *Grande Encyclopédie* Tome VII page 145, Paris; et l'article: Ambassadeurs de France en Suisse, dans le Dictionnaire historique et biographique suisse, Tome Ier, page 268 et ss.